



Département du Rhône

Commune de **MONTROTTIER**

COMPTE-RENDU REUNION CCAS DU MARDI 1^{ER} MARS 2021

Présents : M. GOUGET, B. BOUCHET, M. SECOND, A. YAACOULI, C. DUNAUD-MARMOZ, V. SUBRIN, M. POLLET, K. LEGRAIN, E. PANISSET, L. LAURENT

L'objet de cette réunion est de définir la nouvelle organisation suite au décès de Michel CROIZER.

Une minute de silence a été effectuée en hommage à Michel CROIZER.

Lors du dernier Conseil Municipal, Bernard BOUCHET a accepté de prendre place au sein du CCAS afin de venir en aide, et faire perdurer les actions qui avaient été entreprises.

Les membres du CCAS ont ensemble défini les différentes prises de responsabilités

Responsabilité du CCAS Budget du CCAS	Lydie LAURENT	06 86 27 43 06
Espace de Gratuité Atelier couture	Evelyne PANISSET Catherine DUNAUD-MARMOZ Madeleine POLLET Aidées de personnes bénévoles	06 66 82 90 05 06 03 84 10 27 06 71 59 38 49
Repas des anciens	Bernard BOUCHET Madeleine POLLET Karine LEGRAIN	06 87 10 04 13 06 80 20 19 43
Colis de Noël	Evelyne PANISSET Karine LEGRAIN	
Repas partagé pour personnes seules	Evelyne PANISSET Aidée de 2 personnes bénévoles	
Alimentation solidaire	Lydie LAURENT Madeleine POLLET Aidées d'une bénévole volontaire	
Aides Sociales Activités familiales Subventions associations	Lydie LAURENT	
Transports (espace de gratuité, ou autres nécessités)	Michel SECOND Abdel YAACOULI	06 70 15 76 51 06 27 06 63 78
Demandes logement d'urgence Demandes bons alimentaires	Michel GOUGET	06 59 51 81 43

Remplacement de M. CROIZER à la Commission Solidarité à la CCMDL

Michel GOUGET présentera auprès de la CCMDL la candidature de Catherine DUNAUD-MARMOZ à la Commission Solidarité

Divers

- Le restaurant de Montrottier sera contacté par C. DUNAUD-MARMOZ afin de trouver une solution, provisoire ou définitive, pour les personnes dont M. CROIZER apportait le repas à domicile.
- Le conseil municipal a voté le déplacement du centre de gratuité à la cure de Montrottier, à partir du mois d'avril 2021.
- Une réunion d'information auprès des bénévoles de l'espace de gratuité sera planifiée.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30

Compte-rendu établi par L. LAURENT